



Voyage-Soccer MRC Lotbinière
vous invite à son



3^{ème} FESTIVAL DE SOCCER À 7 RÉCRÉATIF ADULTES

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUILLET 2010

- Endroit** : Au complexe sportif de St-Apollinaire (MRC de Lotbinière)
- Nombre de joueurs/ joueuses par équipe** : Maximum 10 joueurs/joueuses (17 ans et plus)
- Coût d'inscription** : 175 \$ par équipe, payable à l'inscription par chèque à l'ordre de «Voyage Soccer MRC Lotbinière». Seule la réception du chèque confirmera votre inscription.
- Date limite d'inscription** : vendredi 02 juillet 2010 (1^{er} arrivé, 1^{er} servi)
- Comment s'inscrire** : En retournant le formulaire ci-dessous accompagné de votre paiement à :
- Voyage Soccer MRC Lotbinière
Festival de Soccer
268, rue Principale
Issoudun (Québec)
G0S 1L0*
- À gagner** : Trophées, bourses en argent (tirées au sort parmi les équipes participantes), prix de présence et surtout, beaucoup de PLAISIR!!!

Nombreux services et activités sur place (bar, casse-croûte, jeux, animation)
Service de massothérapie sportive sur place.

Veillez noter que ce festival n'est sanctionné ni par l'ARSQ ni par aucun organisme de soccer reconnu. De plus, les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des blessures et accidents survenus au cours des parties.



Fiche d'inscription



3^{ème} FESTIVAL DE SOCCER À 7 RÉCRÉATIF ADULTES

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUILLET 2010
à St-Apollinaire

Nom de l'équipe :	
Responsable :	
Téléphone :	
Courriel :	

Noms des joueurs (incluant le responsable)	
1-	2-
3-	4-
5-	6-
7-	8-
9-	10-

Envoyez votre inscription accompagnée de votre paiement (CHÈQUE DE 175 \$ À L'ORDRE DE VOYAGE-SOCCER M.R.C. LOTBINIÈRE) à l'adresse suivante avant le vendredi 02 juillet :
(seule la réception de votre chèque confirme votre inscription)

***Voyage Soccer MRC Lotbinière
Festival de Soccer
268, rue Principale
Issoudun (Québec)
G0S 1L0***

Veuillez noter que ce festival n'est sanctionné ni par l'ARSQ ni par aucun organisme de soccer reconnu. De plus, les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des blessures et accidents survenus au cours des parties.